

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2020/01/28-02-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 28 janvier 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

DECIDE :

**OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du
6 janvier 2020**

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 6 janvier 2020 tel qu'annexé à la présente délibération.

Ce Cette délibération est adoptée avec 31 voix pour et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 28 janvier 2020

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

